

Biodiversité et transition écologique : Quel rôle des associations environnementales ?

Question-clé à Grégoire Loïs,
Directeur adjoint de Vigie-Nature, MNHN
(<https://vimeo.com/358035812>)

Exposé transcrit et édité par Anne Teyssèdre, 2019

Les associations de protection de la nature et les associations environnementalistes ont un rôle absolument capital, qui va au-delà des sciences participatives. Pour conduire des programmes de sciences participatives, ces associations sont décisives dans la co-animation, la co-conception, la mobilisation, l'animation des programmes de sciences participatives. Mais ces associations environnementalistes ont aussi un rôle de veille sur la conduite de la politique environnementale en France.

C'est-à-dire que ce sont les associations qui par leur implication, par leur relecture des propositions de lois par exemple, leurs réactions à ces propositions de lois, leur implication dans des institutions ou des représentations d'institutions comme les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPL, qui sont souvent avec des représentants des associations), ou encore dans la représentation d'associations qu'est l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), exercent une veille, un contrôle ; et quelque part c'est un exercice de citoyenneté. Donc il y a un rôle social et citoyen de ces associations de protection de la nature.

Alors dans les associations qui quelque part s'occupent ou se préoccupent de biodiversité, on a une espèce de gradient qui va des associations héritières des sociétés d'Histoire naturelle -donc très 'sachantes', qui ont une activité autour de la connaissance, une activité d'amasser des connaissances, jusqu'aux associations qui se préoccupent simplement de protéger, ou d'essayer de garder, de conserver les choses en l'état -cela peut être des paysages par exemple. Et donc on a un gradient, avec quelque part aux deux tiers de cet axe des associations qui ont une préoccupation plus large, plus citoyenne, d'essayer de conserver de bonnes conditions environnementales au développement des sociétés.

Pour illustrer un petit peu, on va trouver sur cet axe des associations ciblant le recueil de connaissances, comme le groupe d'étude des invertébrés du Massif armoricain ou la société linnéenne de Bordeaux par exemple ; on va trouver Vigie-Nature, qui est un groupement en interaction avec ces associations pour conduire les programmes « protocolés » (*i.e.*, à protocoles standardisés); de ces programmes émergent de grosses associations ou structures à l'emprise globale comme l'UICN par exemple, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, mais on a aussi des associations beaucoup plus activistes, comme Green Peace, voire encore plus activistes comme le Sea Shepherd (ONG internationale de protection des océans), et puis tout au bout les associations locales de protection du patrimoine, qui se mêlent souvent d'ailleurs tout à la fois de patrimoine naturel et de patrimoine historique.

Donc à une extrême on a des sociétés savantes, à l'autre extrême des associations un peu péjorativement appelées « nimby » par les anglais (« Not In My Back Yard », c'est-à-dire 'pas dans mon jardin'), et puis entre les deux des associations qui essaient de préserver un cadre de vie – c'est une expression un peu désuète, 'cadre de vie' - mais quelque part un cadre vie du vivant, dans sa globalité.

[Vidéo](#) et texte en ligne sur le site Nexus vidéos-clés :

<https://www.su-ite.eu/nexus-videos-cles/plan/>

Coproduction CIREN / SU-ITE / IPSL, 2019